

Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 20 février au 24 février 2017 (inclus)
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 20 février au 24 février 2017 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 26 432 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
21/02/2017	5.500	80,23	80,06	80,84	441.283	En bourse via Euronext
22/02/2017	6.250	80,66	80,27	81,10	504.100	En bourse via Euronext
23/02/2017	5.682	80,59	80,31	80,91	457.904	En bourse via Euronext
24/02/2017	9.000	79,78	79,07	80,89	718.037	En bourse via Euronext, Chi-X
Total	26.432	80,26			2.121.324	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1^{er} juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 24 février 2017, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.908.150 actions GBL représentatives de 3,7% du capital émis, dont 8.250 au titre du contrat de liquidité.